



## Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille vingt

Le 27 Janvier 2021 à 18 heures

Le Conseil Communautaire de Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de Grand Cubzaguais Communauté sous la présidence de Madame Valérie GUINAUDIE, Présidente de séance.

Date de convocation le 19 Janvier 2021.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 29

NOMBRE DE VOTANTS : 31

**Objet : Attribution du Marché de Travaux de Construction d'un Centre Aquatique à Saint-André-de-Cubzac**

### **Présents : 29**

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac), BAGNAUD Gérard (Cubzac les Ponts), BLANC Jean Franck (Teuillac), BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOUCHET Marie Christine (Prignac et Marcamps), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), CAILLAUD Mathieu (Saint André de Cubzac), COURSEAUX Michael (Saint André de Cubzac), DARHAN Laurence (Bourg), FUSEAU Michael (Pugnac), GALLIER Patrice (Saint Gervais), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), HERNANDEZ Sandrine (Saint André de Cubzac), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLLIVET Célia (Peujard), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PEROU Laurence (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), POUCHARD Éric (LANSAC), POUX Vincent (Saint André de Cubzac), RAMBERT Jacqueline (Saint Gervais), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), TABONE Alain (Cubzac les Ponts), TELLIER Nicolas (Saint André de Cubzac),

### **Absents excusés ayant donné pouvoir : 2**

MARTIAL Christophe (Val de Virvée) à Sylvie LOUBAT, COUPAUD Catherine (Pugnac) à FUSEAU Michael,



**Absents excusés : 3**

**BOURSEAU Christiane (Virzac), GRAVINO Bruno (Saint Trojan), TARIS Roger (Tauriac),**

**Absents : 3**

**BELMONTE Georges (Saint André de Cubzac), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), MABILLE Christian (Peujard),**

**Secrétaires de séance : HERNANDEZ Sandrine**

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**

**Vu le Code de la Commande Publique, et notamment ses articles L2124-1, L2124-2, R2124-1, R2124-2 alinéa 1°, et R2161-2 à -5,**

**Vu la délibération n°2018-36 du 28 mars 2018, approuvant le programme définitif du futur centre aquatique,**

**Vu la délibération n°2019-66 du 24 juillet 2019, relative à la validation de la phase APD du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du centre aquatique,**

**Vu la décision n°09-2020 du 10 mars 2020 relative à la déclaration sans suite pour motif d'intérêt général du premier appel d'offres pour le marché de travaux de construction d'un centre aquatique,**

**Vu l'analyse du Maître d'œuvre de l'opération,**

**Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offre en date du 08 janvier 2021,**

**Madame la Présidente expose aux membres du Conseil Communautaire :**

**Le Grand Cubzaguais Communauté de Communes a décidé de construire un centre aquatique sur le territoire de la commune de Saint-André-de-Cubzac.**

**Pour ce projet, la communauté de Communes se fait accompagner par une équipe de maîtrise d'œuvre dont le mandataire du groupement est la société BVL Architecture, lauréat du concours de maîtrise d'œuvre.**

**Le projet d'environ 2 800 m<sup>2</sup> de surface de plancher (y compris locaux techniques), pour une emprise totale de l'ordre de 7 100 m<sup>2</sup>, présente les caractéristiques suivantes :**



- Une halle bassins dotée d'un bassin sportif de 6 couloirs de nage (375 m<sup>2</sup>), d'un bassin d'activités/récupération (100 m<sup>2</sup>), d'un bassin détente-loisirs (100 m<sup>2</sup>) et d'une pataugeoire animée (30 m<sup>2</sup>) ;
- Un espace bien-être équipé d'un hammam, d'un sauna et de douches massantes ;
- Des locaux d'accueil et de service aux usagers et au personnel de l'équipement ;
- Des espaces extérieurs de détente en lien avec la halle bassins (terrasse, pelouse-solarium) ;
- Des espaces extérieurs annexes (voiries internes, stationnement, cour de service...).

Un premier appel d'offres avait été lancée du 09 décembre 2019 au 20 janvier 2020, mais la consultation avait été déclarée sans suite pour motif d'intérêt général du fait d'une insuffisance de concurrence et d'un dépassement du seuil de tolérance par rapport à l'estimation du maître d'œuvre en phase PRO.

Cette seconde consultation a été préparée sur la base du dossier du maître d'œuvre avec une publication et une mise en ligne sur le profil acheteur le 04 août 2020. Les offres ont été reçues jusqu'au 15 octobre 2020 à 12h30. 80 offres ont été réceptionnées.

Les travaux sont dévolus en 16 lots distincts :

Lot	Intitulé
1	VRD – Terrassements (voieries – réseaux divers – terrassements) - Espaces Verts
2	Gros œuvre – Fondations spéciales - Charpente
3	Etanchéité
4	Bassin inox pur
5	Traitement d'eau
6	Chauffage – Ventilation – Climatisation (CVC)
7	Plomberie
8	Electricité CFO/CFA
9	Façades ITE
10	Serrurerie
11	Menuiseries extérieures aluminium
12	Menuiseries intérieures bois

13	Cabines – Casiers vestiaires
14	Doublages – Cloisons – Peintures – Signalétique
15	Faux-Plafonds
16	Carrelage – Sauna – Hammam

Le dossier de consultation prévoyait plusieurs variantes et prestations supplémentaires éventuelles obligatoires :

N° du lot	Nature de la variante
2	Charpente halle bassin
11	Remplacement des murs accordéons par des murs rideaux simples
16	Remplacement carrelage 60*30 halles bassins
16	Remplacement des caniveaux encastrés

N° du lot	Objet de la prestation supplémentaire éventuelle
1	Arrosage
4	Sonorisation bassin
4	Plaques de virage – bassin sportif
7	Réseaux robinet de puisage
7	Alimentation de la cuve de récupération EP
8	Sonorisation subaquatique
8	Vidéo surveillance
8	Vidéo surveillance-contrôle accès
14	Ilot acoustique halle bassins ludiques

Il est proposé de retenir pour chaque lot les attributaires suivants :

Lot	Intitulé	Titulaire	Montant offres HT
1	VRD – Terrassements (voieries – réseaux divers – terrassements) - Espaces Verts	Colas	Offre de base + PSE 1 (arrosage) : 741 787.18 €
2	Gros œuvre – Fondations spéciales - Charpente	Neveu	Offre de base : 3 144 499.89 €
3	Etanchéité	SAE	386 014.28 €

4	Bassin inox pur	HSB	Offre de base + PSE 2 (plaques de virage bassin sportif) : 781 400.00 €
5	Traitement d'eau	Aquatech	553 868.00 €
6	Chauffage - Ventilation - Climatisation (CVC)	Bobion et Joanin	1 017 766.36 €
7	Plomberie	Bobion et Joanin	Offre de base + PSE 2 (alimentation cuve récupération eaux pluviales) : 237 926.88 €
8	Electricité CFO/CFA	Santerne	Offre de base + PSE 2 (vidéosurveillance) + PSE 3 (vidéosurveillance contrôle d'accès) : 386 396.66 €
9	Façades ITE	Marraud	204 445.77€
10	Serrurerie	Fusion Construction	124 621.67 €
11	Menuiseries extérieures aluminium	Richard	Offre de base : 414 410.20 €
12	Menuiseries intérieures bois	Legendre et Lureau	94 714.00 €
13	Cabines - Casiers vestiaires	Navic	145 082.00 €
14	Doublages - Cloisons - Peintures - Signalétique	EPRM	Offre de base + PSE 1 (ilots acoustiques halle bassin ludique) : 191 177.50 €
15	Faux-Plafonds	Europdéco	93 279.80 €
16	Carrelage - Sauna - Hammam	CMB	Offre de base : 709 364.74 €
<b>TOTAL</b>			<b>9 226 754.93 €</b>

Soit un écart de 97 892.22 € (+1.07%) par rapport à l'estimation MOE en phase PRO.  
Pour mémoire l'évaluation de la MOE en phase PRO était de :

Lot	Intitulé	Estimation MOE € HT
1	VRD - Terrassements (voieries - réseaux divers - terrassements) - Espaces Verts	871 029.86 €
2	Gros œuvre - Fondations spéciales - Charpente	3 061 196.80 €
3	Etanchéité	484 924.49 €
4	Bassin inox pur	927 578.06 €
5	Traitement d'eau	515 080.51 €

6	Chauffage – Ventilation – Climatisation (CVC)	948 318.03 €
7	Plomberie	194 575.82 €
8	Electricité CFO/CFA	405 421.07 €
9	Façades ITE	137 006.80 €
10	Serrurerie	197 612.90 €
11	Menuiseries extérieures aluminium	414 080.87 €
12	Menuiseries intérieures bois	71 988.39 €
13	Cabines – Casiers vestiaires	109 982.10 €
14	Doublages – Cloisons – Peintures - Signalétique	82 188.32 €
15	Faux-Plafonds	161 338.24 €
16	Carrelage – Sauna – Hammam	546 540.45 €
<b>TOTAL</b>		<b>9 128 862.71 €</b>

Pour rappel, en phase APD le montant estimatif arrêté était de 8 990 746.93 € HT.  
En phase programme, le montant estimatif des travaux était évalué par la maîtrise d'œuvre à 7 800 000.00 € HT.

**Monsieur PINSTON Stéphane, exerçant la profession de Chef de Service Achats dans le Groupe COLAS filiale du Groupe BOUYGUES, n'a pas pris part au vote.**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :**

- De valider le choix des entreprises, conformément au tableau ci-dessus sur la base de l'analyse des offres annexée,
- D'autoriser, Madame la Présidente ou son représentant dûment délégué par arrêté, à signer tout acte relatif aux marchés avec l'entreprise attributaire, et à prendre toutes les décisions concernant le règlement des marchés dans la limite des crédits budgétaires et de conclure les avenants s'y rapportant dans la limite des crédits budgétaires disponibles.

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

N°2021-06

Envoyé en préfecture le 01/02/2021

Reçu en préfecture le 01/02/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 033-243301223-20210128-2021\_06-DE



Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Pour extrait certifié conforme

Publiée le :

Fait à Saint André de Cubzac

Le 28 Janvier 2021

La Présidente



Vatère GUINAUDIE

Envoyé en préfecture le 01/02/2021

Reçu en préfecture le 01/02/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 033-243301223-20210128-2021\_06-DE

